

Fiche mémo SIN2

Contexte et enjeux :

Fin 2008, la DEB a souhaité améliorer :

- les échanges des données entre les différents acteurs du réseau en France,
- les enrichir par la mise en place d'un système central d'informations : SIN2 (Système d'information des sites Natura 2000).

Cette application offre à l'ensemble des utilisateurs du réseau :

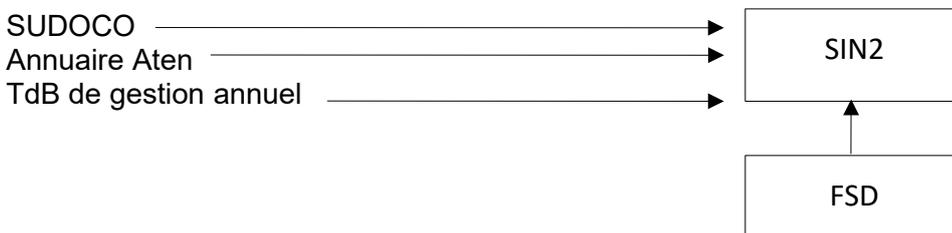
- une base nationale unique et centralisée des données concernant le suivi et la gestion des sites (DOCOB, COPIL, contrats, chartes, conventions d'animation, bilan d'activité, etc).
- des outils (bilan d'animation, tableau de bord, ...) pour toutes les échelles du réseau.

Elle a pour vocation d'aider à la gestion et au pilotage des sites, et d'améliorer le processus de remontées et la conception des rapports nationaux.

La version actuelle de SIN 2 est la V 1.5.7, déployée en janvier 2021.

Les objectifs :

- Aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB.
- Améliorer le processus de remontée de données :
 - Eviter les doubles saisies et les systèmes locaux développés sans concertation.
- Optimiser les processus pour les [DREAL](#) et [DDT\(M\)](#).
- Améliorer la conception des rapports nationaux.
- Aider et automatiser à la production des bilans d'animations.
- Conserver un historique de la vie d'un site Natura



Astuces :

- Utilisez uniquement le navigateur Mozilla Firefox.
- La résolution 1024 x 768 pixels est recommandée.
- Ne pas ouvrir deux fenêtres différentes sinon les opérations ne suivent pas.
- Ne pas utiliser la flèche de gauche du retour de navigateur dans la barre en haut mais utiliser le fil d'Ariane.
- Pour vous déconnecter de l'application « proprement », bien utiliser dans votre profil en haut à droite, l'option « quitter ».

Connexions suivant les profils :

- Site public : <http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/accueilAnnuaire.do>
- Accès direct utilisateurs : sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/

Se connecter à SIN2 : **nécessité d'avoir un compte Cerbère**

- *Pour les nouveaux animateurs*, il faut créer un compte : vous devez vous rendre sur le portail d'authentification du MTES et « Créer mon compte » : sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/

Pour vous aider, une vidéo tutorielle est consultable au lien suivant :

<https://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info/IMG/swf/creation-compte-cerbere.swf>

Une fois le compte créé, contactez vos CFA pour qu'ils le valident et que vous puissiez utiliser SIN2.

- *Pour les animateurs déjà en poste*, les comptes Cerbère ont été créés en masse, il suffit de réinitialiser le mot de passe (si cela n'est pas déjà fait). Pas à pas pour vous aider : http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info/IMG/pdf/sin2-fp_1_changement_du_mot_de_passe_cerbere_v2-baseprod.pdf
- *Pour les DREAL/DDT* : pour les agents déjà en poste, vos identifiants et mot de passe sont les mêmes que ceux utilisés pour vous connecter à votre messagerie.
Pour les nouveaux agents, contactez vos CFA pour qu'ils valident une habilitation vous permettant l'accès et la saisie à l'application.

Pour vous aider :

- Site d'information : <http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info/>
- Guide de l'utilisateur : http://sin2.site-ecole.din.developpement-durable.gouv.fr/preprod-support/Guide%20utilisateur/Guide_utilisateur_SIN2.pdf
- Valise auto-formation : <https://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/support/Auto-formation-Animateur/Accueil/Accueil.html>
- Vidéo tuto : <https://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/info/videos-tutorielles-r36.html>

Votre Correspondant Fonctionnel d'application (CFA) :

- Théophile Rouballay : theophile.rouballay@developpement-durable.gouv.fr / 03 51 37 60 49
- Eve Espinosa : eve.espinosa@developpement-durable.gouv.fr / 03 51 37 60 46